

Pierre Poivre au chevalier Turgot

Réclame justice, en appelle au Contrôleur général des Finances

Un document des Archives Nationales. Fonds Turgot, 745AP/41 Dossier 3.

Cet extrait, non daté, est joint à une lettre du Chevalier Turgot à son frère du 19 mars 1775, lettre où le chevalier introduit cet extrait en écrivant : « Je vous envoie, mon cher frère, l'extrait de la lettre que j'ai reçue de M. Poivre. Je ne pourrai vous en dire d'avantage, et quoique je connaisse vos intentions à son égard, je vous prie de hâter la justice qui lui est due. Je soupçonne que d'autres n'ont pas le même empressement que vous. »

J'ai reconnu toute la bonté de votre cœur aux démarches vives que vous avez bien voulu faire auprès de M. votre frère, pour le presser sur la justice qu'il a eu la bonté de me promettre, de concert avec M. de Sartines¹. Attaqué comme je suis, persécuté depuis 9 ans par une méchante femme, (la dame St Jean) et par deux méchants hommes qui ne cessent de me harceler avec toutes les armes du crime, il est consolant pour moi de vous voir prendre ma défense et vous intéresser à ce que justice me soit rendue.

Je vous supplie instamment de ne pas abandonner la partie, car vous savez par votre propre expérience que la justice ne s'obtient souvent qu'à force de sollicitations et d'importunités, même des ministres très justes et vertueux, parce que les fripons qui veillent jour et nuit, tandis que les honnêtes gens se reposent sur la justice de leur cause, multiplient les intrigues et les entraves.

Dans le temps que vous avez été exposé aux traits des fripons vous avez dû éprouver combien cette espèce maudite est liée entre elle. Ils se tiennent d'un bout de la capitale, d'un bout du royaume, et même d'un bout de la terre à l'autre. Ils enveloppent tout de leurs filets, c'est aux honnêtes gens à se réunir de leur côté pour dissiper toute cette canaille et faire ensemble un effort en faveur de la vertu persécutée.

C'est Dumas qui est le foyer de toutes la persécution que j'éprouve, il fait agir sa dame St Jean, son Desroches, et par le mouvement de sa haine, il électrise le Maillart à 5000 lieues d'ici. Vous ne pouvez pas vous former une idée de la méchanceté de cet homme. Il eut mieux valu pour moi rencontrer dans mon chemin une ourse dont on aurait enlevé les petits.

Il me semble que dans la place qu'occupe Monsieur votre frère, il a assez de forces pour trancher, dissiper toutes les petites intrigues d'une troupe de gredins, et décider M. de Sartines à se joindre à lui pour faire enfin triompher l'honnêteté, et prononcer une fois avec fermeté en faveur de la justice. M. le Contrôleur général ne doit pas ignorer que tous les fripons sont ses ennemis nés, que tous le haïssent parce qu'ils craignent sa vertu. S'il les ménage, ils triompheront de lui d'abord, puis de la chose publique. Dans la circonstance où il se trouve, la fermeté doit être sa première vertu. Dans le cours du règne qui vient de finir, les fripons multiplient comme le *gramen*, se sont accoutumés à tout espérer, à tout oser, à mentir, à calomnier, à tout embrouiller. Sous le règne de la justice qui paraît vouloir succéder, c'est au ministre le plus juste, le plus éclairé, le plus vertueux, à donner le ton, à trancher tous les nœuds de l'intrigue, à faire rentrer tous les malhonnêtes gens dans le devoir, et à décider la nation pour le retour vers l'honnêteté, en protégeant hautement un citoyen honnête, persécuté par une poignée de fripons.

J'ai la vanité de croire que si dans ce moment ci où mes ennemis profitent de mon absence et de ma retraite pour augmenter leur cabale contre moi, faire agir toutes les intrigantes et les brouillons, M. Turgot me faisait rendre, de lui-même, la justice due à mes travaux et à mes services, ce petit événement en imposerait à beaucoup de méchants, annoncerait son crédit, sa justice, et dissiperait une partie de ses ennemis.

Les lenteurs de M. de Sartines, après les 18 mois d'injustices de M. de Boynes, rendent mon sort très malheureux. Depuis mon remplacement à l'Isle de France, le 22 août 1772, il m'en a coûté en frais

¹ Deux orthographes *Sartine* ou ici *Sartines*

forcés que le gouvernement seul doit supporter, suivant les règles de la justice, une somme de plus de 50.000 livres. Mon état de commissaire général de la Marine, que m'avait donné M. de Praslin pour me décider à aller servir l'Etat, reste douteux, parce que depuis mon relèvement je n'en ai pas touché un sol d'appointement. MM. Dumas rappelé au bout de 16 mois, et Desroches au bout de 3 ans ont chacun touché 40.000 livres de déplacement, et moi rien après six années de service réels rendus à l'Etat, malgré des peines et des contradictions incroyables. Ma position est d'autant plus révoltante que pendant mon absence pour le service de ma patrie, j'ai perdu ici plus de 40 mille écus que je posséderais bien si j'avais refusé de m'expatrier. D'après ces réflexions journalières, sans cesse présentes à mon esprit, surtout depuis mon retour dans ma retraite, je crie malgré moi chaque instant de la journée, à l'injustice, et je suis encore obligé de cacher mon chagrin et mes plaintes à ma femme qui les partagerait.

Je sais bien que le chevalier Desroches, porté par M. de Praslin, par la maison de Lorges, par Madame de Durfort² et par Beudet³, intrigue beaucoup, ment et me calomnie beaucoup. Mais que faire à cela ? C'est l'instinct de l'espèce. Je ne crains pas qu'il me fasse un procès : sur quoi me le ferait-il, ce ne sont de sa part que des menaces et des expressions vides de sens.

M. le Contrôleur général⁴ peut seul finir toutes ces tracasseries et mes justes chagrins, en me faisant rendre justice. J'espère tout de sa vertu et de vos bons offices auprès de lui et auprès de M. de Sartines. Quoiqu'absent de la capitale, vous pouvez écrire et faire agir vos amis.

* * *

² Le fils du duc de Praslin, Renaud César de Choiseul, avait pour belle-mère Marie-Marguerite Butault de Marzan, épouse de Louis de Durfort, duc de Lorges. Cette dame était une amie de longue date du chevalier Desroches. Elle et sa fille, Guyonne-Marguerite-Philippine de Durfort, s'intéressaient vivement à la carrière du chevalier Desroches.

³ Beudet, secrétaire du duc de Praslin, premier commis au bureau des Colonies.

⁴ Turgot est contrôleur général des finances depuis le 24 août 1774.